



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°533) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE AILEY, A  
L'ASSOCIATION YOGA, L'EXPERIENCE DU  
SOUFFLE, A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-260  
EN DATE DU 22 AOUT 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association «Yoga, l'expérience du souffle » représentée par Monsieur Yann-Eric Dreano, en qualité de Président, et domiciliée, 15 rue Crébillon, 94300 Vincennes, d'organiser des cours de yoga, dans la salle Ailey, les jeudis de 9 h 30 à 11 h du 13 septembre 2018 au 27 juin 2019 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association «Yoga, l'expérience du souffle » représentée par Monsieur Yann-Eric Dreano, en qualité de Président, et domiciliée, 15 rue Crébillon, 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 768 € T.T.C. (sept cent soixante huit euros), afin d'organiser des cours de yoga, dans la salle Ailey, les jeudis de 9 h 30 à 11 h du 13 septembre 2018 au 27 juin 2019 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**